## Renforcement de la profession des sages-femmes en Tanzanie

**Organisme :** Affaires Mondiales Canada

**Numero de projet :** CA-3-P012294001

**Lieu :**

**Agence executive partenaire :** FNUAP – Fonds des Nations Unies pour la population

**Type de financement :** Don hors réorganisation de la dette (y compris quasi-dons)

**Dates :** 2023-12-20T00:00:00 au 2029-04-02T00:00:00

**Engagement :** 12000000.00

**Total envoye en $ :** 3000000.0

**Description :** Ce projet vise à réduire la mortalité maternelle et néonatale en Tanzanie en augmentant le nombre de sages-femmes qualifiées dans le pays. Le projet intègre une approche holistique de collaboration avec des établissements de formation en santé et des établissements de santé pour renforcer la formation et le perfectionnement professionnel de sages-femmes. Les activités de ce projet comprennent : 1) intervenir auprès de communautés pour améliorer la prestation et l’utilisation de services de sage-femme de qualité et favorisant l’égalité des genres; 2) soutenir le gouvernement et les institutions concernées pour élaborer et mettre en œuvre des politiques, des réglementations et des lignes directrices liées à la profession de sage-femme; 3) travailler avec l’Association tanzanienne des sages-femmes (TAMA – Tanzania Midwives Association) pour renforcer sa capacité à promouvoir et à faire progresser la profession de sage-femme en Tanzanie; 4) enrichir le contenu sur la profession de sage-femme dans le programme actuel de formation des infirmières sages-femmes; 5) élaborer et mettre en œuvre un programme de formation rigoureux pour les tuteurs de sage-femme; 6) rénover les infrastructures d’apprentissage et d’enseignement dans des établissements de formation, comme les laboratoires informatiques, les salles de classe, les bibliothèques, les coins réservés aux précepteurs et les laboratoires de formation professionnelle; 7) élaborer et mettre en œuvre un programme de transition pour les sages-femmes en exercice afin qu’elles perfectionnent leurs compétences en la matière; 8) mettre en place des mécanismes de responsabilité sociale en vue d’accroître la participation des citoyens à la prise de décision concernant leurs services de santé; 9) mettre en œuvre des campagnes de sensibilisation de la communauté sur la santé et les droits sexuels et reproducteurs; 10) réviser, adopter et diffuser des politiques, des lignes directrices et des lois relatives à la profession de sage-femme; 11) élaborer et mettre en œuvre des stratégies et des plans visant à améliorer la capacité organisationnelle de la TAMA, notamment en matière de plaidoyer, de communication et d’engagement auprès des membres; 12) élaborer et mettre en œuvre un programme de leadership à l’intention des jeunes sages-femmes. Le projet vise à atteindre 1 071 852 femmes enceintes qui prévoient accoucher dans des établissements de santé ciblés, ainsi que leurs 805 945 nouveau-nés. Il profite indirectement à 4 287 408 Tanzaniens et à 538 788 membres des communautés ciblées, soit 10 % de la population. Le projet vise également à profiter à 920 étudiantes sages-femmes, 20 tuteurs de sages-femmes, 160 précepteurs de sages-femmes, 16 instructeurs cliniques de sages-femmes, 104 mentors de sages-femmes, 530 sages-femmes en exercice, 112 agents de santé communautaires, 215 membres de comités de gouvernance en santé et 472 dirigeants communautaires.

## Transactions

**Date :** 2023-12-20T00:00:00**Type :** Engagement **Montant :** 12000000.00

**Date :** 2024-01-10T00:00:00**Type :** Déboursé **Montant :** 3000000.00